



Département du

COMMUNE DE MARLY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09 octobre 2025

Date de convocation

03 OCTOBRE 2025

Date d'affichage

03 OCTOBRE 2025

**Nombre de
Conseillers**

En exercice.....33

Présents.....28

Votants.....33

N° DEL-25-63

Objet

**Classement des
secteurs pavés de
Paris-Roubaix**

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf octobre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël **VERFAILLIE**.

Étaient Présents :

Jean-Noël **VERFAILLIE**, Maire – Céline **PLATEEL-THUIN**, 1^{ère} adjointe – Serge **MOREAU**, Assia **LAZREG**, Isabelle **DUPONT**, Patrick **LEMAIRE**, Laurence **MOREL**, Alice **DUPONT-DONNET**, adjoints – Jean-Yves **NAVA**, Joël **BOUTE**, Jeanne-Marie **BINOT**, Joël **QUENTIN**, Nathalie **KOSOLOSKY**, Frédérique **VISTE**, Florence **LEKEUX**, Hélène **MARTIN**, Aurore **FARENEAU-FOURNIER**, Priscilla **DZIEMBOWSKI**, Mathilde **BARBIEUX**, Jean-Claude **VILLAIN**, Estelle **BOUTE**, Bruno **LECLERCQ**, conseillers municipaux délégués – Marie-Thérèse **HOUREZ**, Christian **CHATELAIN**, Virginie **MELKI**, Serge **LEKADIR**, Karim **BERBACHE**, Elisabeth **VAN ACKER**, conseillers municipaux.

Étaient Absents excusés :

Yves **FLOQUET**, adjoint au Maire, avait donné procuration à Isabelle **DUPONT**, adjointe au Maire.
Thomas **JORIEUX**, adjoint au Maire, avait donné procuration à Céline **PLATEEL-THUIN**, 1^{ère} adjointe.
Christian **HANQUET**, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Jean-Noël **VERFAILLIE**, Maire.
Valérie **CAPELLE**, conseillère municipale, avait donné procuration à Christian **CHATELAIN**, conseiller municipal.
Maria **CORDONNIER**, conseillère municipale, avait donné procuration à Patrick **LEMAIRE**, adjoint au Maire.

Secrétaire de séance : Priscilla **DZIEMBOWSKI**

COMMUNE DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 octobre 2025

Rapport :

La célèbre course du « Paris-Roubaix » existe depuis 1896 et se déroule sur environ 250 kilomètres, dont près de 55 sur routes pavées ce qui lui confère son caractère particulier et son surnom « d'enfer du Nord ».

En 1977, face à la macadamisation croissante des secteurs pavés, une association s'est créée « Les amis du Paris-Roubaix » pour protéger les pavés qui font la renommée de cette course cycliste.

En 2024, la DREAL a engagé la démarche de classement des secteurs pavés, suite à une étude de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD) de 2023 pour procéder au classement, au titre de la loi de 1930, pour confirmer la pertinence du classement et établir un périmètre cohérent.

Ainsi sur les 134 secteurs pavés recensés et empruntés par la course depuis 1968, 54 secteurs ont été retenus au regard de leur bon état et comme éléments indissociable de cet événement. La ville de Marly, et plus particulièrement la route départementale de Péruwelz à Saultain N° 75.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur le classement de ce secteur et sur l'instauration de cette servitude d'utilité publique.

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales ;

Vu l'étude de l'IGEDD et plus particulièrement la visite des 18 et 19 avril 2023 ;

Vu le classement effectué par la DREAL en 2024 ;

Considérant que le classement de ces secteurs pavés constitue une part de reconnaissance nationale de la valeur patrimoniale de ces pavés et de la course associée ;

Considérant que le classement par la DREAL des 54 secteurs classés assure de manière durable une garantie de la protection pérenne de ces pavés ;

Considérant que la Ville de Marly souhaite conserver cette voirie pavée « Route Départementale de Péruwelz à Saultain N°75 » comme élément indissociable de la course cycliste « Paris-Roubaix » ;

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'autoriser le classement de cette portion de routes pavées,
- d'autoriser l'instauration d'une servitude d'utilité publique pour la course cycliste « Paris-Roubaix ».

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025

ID : 059-215903832-20251009-DEL_25_63-DE

SLO

le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur Patrick LEMAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
-ADOpte la proposition.

La secrétaire de séance
Priscilla DZIEMBOWSKI

P. Dziembowski



Le Maire
Jean-Noël VERFAILLIE

[Signature]



Transmis en sous-préfecture le 17/10/2025.....
Document exécutoire à compter du 17/10/2025..

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025

ID : 059-215903832-20251009-DEL_25_63-DE



Annexe de la délibération Classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix

